

L'actualité du moment

SIE organise le 16 Janvier 2013 la 5ème Edition de son Concours «Vivez l'Aventure !». L'objectif de ce concours est de contribuer à valoriser l'esprit d'entreprendre et d'encourager le développement de l'entreprise. Il est ouvert à tous les créateurs / repreneurs d'entreprises aidés par SIE qui ont signé leur convention avec SIE entre le 1er Avril 2011 et le 31 Mars 2012. La clôture des remises de dossier est fixée à fin novembre 2012.

Salons des Entrepreneurs :

- les **21 & 22 novembre 2012** à la Cité des Congrès de Nantes ;
- les **6 & 7 février 2013** au Palais des Congrès de Paris.
- et les **12 & 13 juin 2013** au Centre de Congrès de Lyon;
<http://www.salondesentrepreneurs.com/>

Creatests organise à partir de janvier 2013, la 5ème édition de son Concours National de la Création d'Entreprise. Il s'adresse aux nouveaux entrepreneurs ayant créé leur entreprise en 2012 ou 2013.

<http://www.leconcoursdelacreation.fr/>

Les créateurs depuis janvier 2012 : 54 créateurs se sont lancés dans l'aventure depuis début 2012 – retrouvez les sur l'annuaire des créateurs de SIE

<http://www.schneider-initiatives-entrepreneurs.com/pages/cotecrea.html>

A la une de SIE

Dans le cadre de l'évolution des missions de SIE en France et à l'international :

Schneider Initiatives Emploi devient **SCHNEIDER INITIATIVES ENTREPRENEURS.**

Ce nom reflète mieux les ambitions de SIE dans le domaine de l'entrepreneuriat et du développement des territoires en France. Par ailleurs, il est plus adapté aux missions qui lui sont assignées pour le développement du micro-entrepreneuriat dans les pays de la base de la pyramide (Bop) en lien avec les objectifs du programme d'entreprise d'accès à l'énergie BipBop (*Business, Innovation, People at the Base Of the Pyramid*)
www.bipbop-energy.com

Changement d'alternants :

Depuis fin août 2012, les alternants de SIE ont changé. Vos nouveaux contacts :

- Sud Est : Aveline Faucherand – 04 76 60 54 99 – aveline.faucherand@schneider-electric.com
- Ile de France : Stanislas Buffet – 01 41 39 36 27 – stanislas.buffet@schneider-electric.com
- Atlantique : Yannick Maurice – 05 56 15 15 33 – yannick.maurice@schneider-electric.com

Impayés : Attention danger !

30% des défaillances en France sont dues à l'impayé d'un de ses clients (APCE). Le retard de paiement des factures peut être à l'origine de difficultés de trésorerie, voire provoquer la fin de l'entreprise. C'est pourquoi, le chef d'entreprise doit rester vigilant en effectuant régulièrement un suivi de ses comptes clients. Les entrepreneurs de SIE ne sont pas à l'abri de ce risque qui peut se révéler mortel pour leur entreprise. Un bon moyen de se prémunir de ce risque est d'avoir recours à l'**assurance crédit**. Celle-ci est un service proposé par quelques assureurs en France (SFAC, Coface, Gras Savoie...) et qui est adapté pour les sociétés travaillant avec d'autres entreprises. Comme tout service d'assurance, il est payant (1 à 2% du montant de la facture) mais cela en vaut la peine.

Un guide sera très prochainement disponible sur le site concernant l'assurance crédit.

En savoir plus sur les impayés : <http://www.apce.com/pid2774/les-impayes.html> et contactez votre Délégué SIE

Vous souhaitez embaucher :

- SIE vous aide pour l'embauche d'un salarié ou d'un alternant de Schneider Electric, sous forme de subvention. (Contactez votre Délégué SIE)
- **Contrat unique d'insertion** : nouvelle procédure pour l'attribution de l'aide financière de l'Etat. Le contrat unique d'insertion est destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes ayant des difficultés d'accès à l'emploi.

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Contacts SIE

IDF / Nord Est – Pierre DUBAR – 06 07 40 13 11 – pierre.dubar@schneider-electric.com

ARC ATLANTIQUE – Philippe THEVENIN – 06 83 83 66 13 – philippe.thevenin@schneider-electric.com

SUD EST – Paul ALSAC – 06 87 80 76 43 – paul.alsac@schneider-electric.com

<http://www.schneider-initiatives-entrepreneurs.com/>